



Syndicat **Force Ouvrière des Finances Publiques**

Section locale **FO DGFIP 62**

DDFiP du Pas-de-Calais

5 rue du Docteur Brassart

BP 30015 – 62034 ARRAS CEDEX

☎ 06 04 40 51 41

@ : fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr

🌐 **site web** : www.fo-dgfip-sd.fr/062/

« Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu » Bertolt Brecht

CTL du 20 septembre 2017: Compte-rendu

Ce Comité Technique Local (CTL) s'est tenu sous la présidence de notre Directeur Départemental, Monsieur Michel ROULET. La CGT a pris les fonctions de secrétaire adjoint, Monsieur Didier VERMEERSCH remplissant cette fonction pour l'Administration.

Vous trouverez en téléchargement sur le site internet **FO-DGFIP62** la déclaration liminaire lue en séance : « Ô rage ! Ô désespoir ! C'est un véritable faire-part de décès du Service public en général » (www.fo-dgfip-sd.fr/062/).

Comment pouvons-nous continuer à assurer notre mission de vérification des comptes publics dans des conditions toujours plus restreintes ? Il serait pourtant plus efficace pour l'équilibre des finances publiques nationales et locales qu'elles restent maîtrisées, laissons à la DGFIP des moyens suffisants pour fonctionner !

1) Réorganisation des SAID du SIP d'Arras (pour avis) :

Quand on ne voit pas plus loin que le bout de son nez, on se cogne dans les murs...

Depuis la fusion au 1^{er} janvier 2017 des SIP Est et Ouest, il existe 4 secteurs d'assiette (Arras-Ville, Arras extérieur, Beaurains et Vitry en Artois).

Il est envisagé de les regrouper au 1^{er} janvier 2018 en 3 secteurs distincts :

– **Arras-Ville** : 5,6 ETP (ce secteur ne gèrera que la ville d'Arras qui compte 24 427 articles IR/TH) ;

– **Arras Communauté Urbaine** : 6,5 ETP (ce secteur gèrera les 39 communes membres de la CUA et 5 communes supplémentaires proches géographiquement (Agnès-lès-Duisans, Duisans, Haute-Avesnes, Wanquetin, Warlus) soit 34 488 articles IR/TH) ;

– **Arras Extérieur** : 6,8 ETP (ce secteur gèrera 145 communes pour un total de 41 249 articles IR/TH). Ce secteur sera l'interlocuteur unique des trésoreries mixtes extérieures : Avesnes-le-Comte (pour le canton de Pas-en-Artois), Bapaume, Marquion, Vitry-en-Artois).

Impact immobilier : l'ensemble des secteurs, le responsable et les 3 adjoints seront regroupés sur l'ancienne partie d'Arras-Ouest. La cellule foncière et le recouvrement restent, dans la partie Est.

La Direction étudie la faisabilité d'installer la Trésorerie d'Arras CH dans l'espace libéré (approximativement 26+17+17+75=135 m² selon les plans).

Elle souhaiterait également avancer sur l'accueil personnalisé sur rendez-vous dans les grands sites comme Arras.

Suites aux remarques faites par les représentants des personnels, la Direction s'est engagée à revoir certains points :

- la possibilité d'installer un encadrement à proximité des cellules ;
- la circulation des agents qui sont amenés à recevoir les usagers dans les box. En effet, dans le cas où un poste comptable s'installerait dans cet espace libéré, les agents du SIP ne pourront plus y accéder pour des raisons de sécurité.

Votes :

VOTES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
FO-DGFiP62 (4 voix)			X
Solidaires (3 voix)			X
UNSA-CFTC (2 voix)			X
CGT (1 voix)		X	

Vos élus **FO-DGFiP62** se sont abstenus sur ce projet. Il est présenté comme la suite logique de la restructuration de janvier 2017 (fusion des SIP), alors qu'il est la preuve qu'encore une fois, dans la gestion de la pénurie de moyens, la Direction prend les dossiers à court terme, petit bout par petit bout. Elle est incapable d'avoir une vision globale et à moyen terme de ses services, encore moins de ses sites...

Quand on ne voit pas plus loin que le bout de son nez, on se cogne dans les murs...

La restructuration n'est donc pas terminée :

- Encore un déménagement en perspective pour le site d'Arras Diderot (regroupement des secteurs) !
- Encore une réflexion à venir sur les emplois de la structure à venir : cette question, pourtant bien présente à l'esprit, est toujours reportée au prochain dossier emploi !
- Puis, encore un nouveau déménagement pour le site d'Arras Diderot (arrivée de la trésorerie?)
- Quand sera-t-il envisagé de passer à 2 (comme à Calais) puis à 1 seul secteur (comme à Montreuil) ? Et ainsi de suite...

La Direction s'est engagée à retravailler l'aspect immobilier assez rapidement. Une nouvelle réflexion sera menée avec les agents et leurs représentants.

2) Réorganisation des SAID du SIP de Calais (pour avis) :

Dans l'organisation actuelle, le SIP de Calais est segmenté en 3 SAID.

Il est proposé qu'à compter du 1^{er} janvier 2018, il n'y ait plus que 2 secteurs :

- **Calais-Est** : 6,7 ETP pour 44 332 articles IR et 38 267 articles TH. Ce secteur gérera 26 communes.
- **Calais-Ouest** : 6,6 ETP pour 43 944 articles IR et 39 941 articles TH. Ce secteur gérera 39 communes.

Les agents ont été consultés.

Votes :

VOTES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
FO-DGFiP62 (4 voix)			X
Solidaires (3 voix)			X
UNSA-CFTC (2 voix)			X
CGT (1 voix)		X	

Vos élus **FO-DGFIP62** se sont abstenus sur ce projet. Il est présenté par la hiérarchie comme nécessaire au vu des temps partiels et des récupérations qu'il faut gérer... Le temps partiel est un droit, les récupérations sont des compensations d'un temps de travail effectivement réalisé par les agents ! Les agents ne sont pas responsables de cette situation !

La véritable contrainte c'est la suppression d'emploi et la situation que génère les 5 postes laissés vacants au sein du SIP !

3) Réorganisation des SAID du SIP de Montreuil (pour avis) :

Sur le papier, le SIP de Montreuil est divisé en 2 secteurs, Berck et Montreuil. Or, depuis de nombreuses années, la sectorisation a disparu. Il est proposé de normaliser la situation à compter du 1^{er} janvier 2018.

Votes :

VOTES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
FO-DGFIP62 (4 voix)	X		
Solidaires (3 voix)			X
UNSA-CFTC (2 voix)			X
CGT (1 voix)		X	

Vos élus **FO-DGFIP62** ont voté POUR ce projet qui fait l'objet de l'acceptation des agents, il s'agit d'une vraie simplification de leur quotidien et donc une amélioration de leurs conditions de travail.

4) Bilan des entretiens professionnels (pour information) :

En 2017, les agents B ont été les premiers à subir la réforme de l'entretien professionnel qui a supprimé toute possibilité de réduction d'ancienneté.

Pour les agents C et A, il devrait s'agir de leur dernière année. Les quotas sont restés les mêmes : 50 % peuvent bénéficier d'un R1, 20 % d'un R2. Une mention d'alerte a été attribuée ainsi que des majorations d'ancienneté (2 -R1 et 1 -R2).

35 agents ont refusé de participer aux entretiens (4 A, 26 B et 6 C). Pour les agents B, un service est particulièrement impacté.

Vos élus **FO-DGFIP62** ont alerté la Direction sur cette situation, avec la suppression de toutes possibilités de réduction d'ancienneté, ce chiffre risque de s'accroître...

A l'issue de la campagne, il restait 1 R2 et 5 R1 pour les cadres A et 2 R2 et 7 R1 pour les cadres C.

39 recours ont été formulés devant l'autorité hiérarchique (15 A, 9 B et 15 C). L'année dernière, c'était 59 recours. Cette forte diminution s'explique en grande partie par le fait que les B n'ont plus de possibilité de réduction d'ancienneté.

Seul un R2 a été distribué par l'autorité hiérarchique pour un C, « il s'agissait d'une erreur manifeste de jugement » (dixit les propos de la Direction).

Le nombre de recours examinés en CAPL est de 29 (12 A, 5 B, 12 C).

A l'issue des CAPL, il ne restait en réserve que 5 R1 pour les agents C, tout le reste ayant été distribué.

Au 15 septembre, le nombre de recours enregistré en nationale est de 12 (5 A, 2 B et 5 C).

5) Questions diverses :

apprentissage : 3 nouveaux apprentis sont recrutés pour le Pas-de-Calais en 3ème année de licence d'administration publique à l'IPAG de Valenciennes. Ils sont en contrat du 11 septembre 2017 au 31 août 2018. Ils sont positionnés au SIP d'Arras, au SIP de Lens Sud et à la Trésorerie d'Arras Banlieue. Ils sont encadrés par des tuteurs. Comme tous les agents contractuels, selon leur affectation, ils ont droit aux tickets restaurants.

Protocole d'entraide entre le SPF de Boulogne-sur-mer et le SPF de St-Pol à compter du 1^{er} octobre 2017 : la circulaire prévoit que ce protocole soit soumis à l'ordre du jour d'un prochain CTL afin de faire l'objet d'un vote...

Déménagement d'Arras CH : la Trésorerie d'Arras CH est actuellement intégrée dans un site à proximité du centre hospitalier. Depuis de nombreuses années, le centre hospitalier promet de les réaménager dans de nouveaux locaux et refuse donc de faire le moindre aménagement. Or, les fenêtres ne sont plus étanches, des câbles courts le long des sols...

La Direction envisage de les intégrer au sein du site d'Arras Diderot. Une étude de faisabilité et donc en cours.

Dans le même temps, le centre hospitalier a fait savoir cet été qu'il serait peut-être envisageable de réaliser quelques travaux, notamment sur les ouvrants...

Affaire à suivre...

CSRH : une réunion s'est tenue le 19 septembre 2017 afin de travailler sur les liaisons entre le CSRH et les services RH des départements rattachés.

Aucune précision n'a été donnée sur le nombre et la qualité des emplois. Il semble que ces informations seront données au moment du dossier emploi. Les rumeurs font état d'une quarantaine emplois essentiellement B et C... (au conditionnel... aucune information officielle n'ayant été communiquée).

La proposition immobilière d'aménagement passe en commission ce jour afin d'être approuvée ou amendée.

Télétravail : ce dispositif est actuellement en réflexion au niveau de la DG et est en expérimentation dans plusieurs départements. Le Pas-de-Calais l'est depuis septembre 2017 pour un emploi d'AGFiP en particulier. Il est en test pour 3 mois renouvelable, 1 journée par semaine, sauf nécessité de service.

Les élus FO DGFIP62 :

Titulaires

Jacques REGNIER, Delphine MORTELETTE, Laurence DIDAUX et Michaël MILLOT

Suppléants

Stéphane THIRIAT, Justine KORKUT, Hervé DANNEELS et Sylvie MANIEZ

Experte

Coralie VINCENT